

Évaluation sommative du Programme de professeurs-chercheurs industriels

Le présent document constitue la réponse de la direction du CRSNG au rapport d'évaluation sommative du Programme de professeurs-chercheurs industriels. Le rapport d'évaluation a été préparé par la société de conseillers en gestion Goss Gilroy inc.

Introduction et contexte

Le Programme de professeurs-chercheurs industriels (PCI) est l'un des programmes de partenariats de recherche du CRSNG qui ont pour objet d'obtenir la masse critique. Afin de combler les lacunes en ce qui a trait à la capacité à mener des recherches de grande envergure dans des domaines d'intérêt pour l'industrie, il offre un financement à long terme appréciable pour favoriser la collaboration entre les chercheurs universitaires et les partenaires industriels.

Le Programme de professeurs-chercheurs industriels vise :

- à aider les universités à miser sur leurs forces actuelles pour atteindre la masse critique nécessaire pour entreprendre une recherche de grande envergure dans un domaine des sciences ou du génie qui est d'intérêt pour l'industrie;
- à favoriser la mise en œuvre d'initiatives de recherche dans des domaines qui n'ont pas encore été exploités dans les universités canadiennes, mais pour lesquels il y a un grand besoin industriel.
- à offrir un milieu de formation amélioré aux étudiants des cycles supérieurs et, le cas échéant, aux stagiaires postdoctoraux, en leur donnant l'occasion de relever des défis en matière de recherche propres à l'industrie et la possibilité d'établir de solides interactions continues avec les partenaires industriels.

Selon l'évaluation, le programme est extrêmement pertinent pour répondre aux priorités du gouvernement et à celles du CRSNG, ainsi qu'aux besoins et aux priorités complémentaires du milieu universitaire et de l'industrie. Le programme se démarque des autres programmes de financement de la recherche universitaire, étant donné que le soutien salarial, le partage des coûts et l'engagement financier à long terme sont perçus comme des caractéristiques essentielles et enviables du programme. Dans l'ensemble, le rapport d'évaluation est très positif; aucune question importante n'a été soulevée et peu de modifications ont été recommandées en ce qui concerne l'exécution du programme.

Recommandation	Réponse	Commentaires	Plan d'action	Responsabilité	Échéancier
<p>1. Déterminer et mettre en place des initiatives supplémentaires pour rehausser la visibilité et le prestige du Programme de PCI.</p> <p>D'après le rapport d'évaluation, on observe que les chercheurs accordent beaucoup de valeur au prestige et à la visibilité associés aux chaires de recherche industrielle, qu'ils considèrent comme un important facteur pour mobiliser des fonds nouveaux ou supplémentaires des organisations partenaires qui peuvent être utilisés pour améliorer le programme de recherche de la chaire. En faisant mieux valoir les avantages</p>	En accord	Le CRSNG a reconnu ce point et a déjà adopté des mesures visant à rehausser la visibilité et le prestige du Programme de PCI. Parmi celles-ci, on peut compter la base de données consultable des titulaires de chaire dans le site Web du CRSNG, qui décrit chacune des chaires de recherche industrielle actives, les plaques de félicitations pour les nouveaux titulaires de chaire, les articles paraissant régulièrement dans la publication Contact du CRSNG et les lettres de félicitations de la présidente du CRSNG au chef de la direction des organisations industrielles partenaires. Il	La Direction des programmes de partenariats de recherche (PPR) du CRSNG a récemment embauché un agent de liaison des PPR à temps plein. Une partie des responsabilités du titulaire de ce poste consistera à travailler avec la Direction des communications afin d'élaborer un plan de marketing pour la Division des PPR dans son ensemble, y compris des mesures visant à rehausser la visibilité et le prestige du Programme de PCI et d'autres programmes des PPR.	PPR et Communications	En cours

Recommandation	Réponse	Commentaires	Plan d'action	Responsabilité	Échéancier
<p>des chaires de recherche industrielle pour l'industrie, on renforcerait le niveau d'engagement et l'appui des partenaires industriels. En outre, le rapport constate que le Programme des chaires de recherche du Canada pourrait voler la vedette au Programme de PCI en termes de visibilité et de prestige.</p>		<p>convient également d'insister sur le fait que le Programme de PCI a régulièrement pris de l'expansion au fil des ans. Au cours des sept dernières années, le financement consenti par le CRSNG a augmenté de 7,3 millions de dollars, en 2000-2001, à 20,4 millions de dollars, en 2007-2008. Par conséquent, bien que l'on reconnaisse qu'une visibilité et un prestige rehaussés seraient avantageux pour le Programme de PCI, à l'heure actuelle, cela n'est pas considéré comme étant prioritaire.</p>			
<p>2. Consulter les universités et les organisations industrielles non participantes pour évaluer les possibilités et les difficultés ayant trait à la participation à une chaire de recherche industrielle.</p> <p>Le rapport d'évaluation met l'accent sur les universités et les organisations industrielles qui participent déjà au Programme de PCI. Par conséquent, il se peut que certaines universités et leurs éventuels partenaires industriels se heurtent à des difficultés et des obstacles qui n'ont pas été cernés dans le cadre de l'évaluation. Le rapport fait cependant observer que certains des obstacles ou des difficultés pourraient être surmontés grâce à des adaptations au programme ou à une amélioration du marketing et du rayonnement. Par conséquent, afin de mieux évaluer ces difficultés, il est recommandé de consulter les universités et les organisations industrielles non participantes.</p>	<p>En accord</p>	<p>Le CRSNG reconnaît que les relations entre les universités et l'industrie qui mènent à l'établissement d'une chaire de recherche industrielle commencent souvent à petite échelle par le biais d'autres mécanismes de financement tels que les subventions de R et D coopérative et les subventions de projet stratégique, et se développent avec le temps jusqu'à la participation des partenaires au Programme de PCI – ce qui représente un important engagement à long terme. Par conséquent, il est important de rehausser :</p> <p>(i) la visibilité d'autres programmes des PPR pour créer de nouvelles relations de recherche qui pourraient éventuellement mener à l'établissement d'une nouvelle chaire de recherche industrielle; et (ii) la visibilité du Programme de PCI auprès des organisations qui participent déjà à d'autres programmes des PPR.</p>	<p>La Direction des programmes de partenariats de recherche (PPR) du CRSNG a récemment embauché un agent de liaison des PPR à temps plein. Une partie des responsabilités du titulaire de ce poste consistera à travailler avec la Division des communications afin d'élaborer un plan de marketing pour la Direction des PPR dans son ensemble, y compris des mesures pour évaluer les possibilités et les difficultés ayant trait à l'adoption du Programme de PCI par les partenaires industriels éventuels. Le plan d'action pourrait inclure des mesures telles que travailler avec les bureaux régionaux du CRSNG et les titulaires de chaire actuels à rehausser la visibilité du Programme de PCI auprès des entreprises qui participent déjà à d'autres programmes de partenariat du PPR et déterminer quels obstacles, le cas échéant, une entreprise ou une université peut percevoir dans le développement d'une collaboration existante qui pourrait aboutir à une chaire.</p>	<p>PPR et bureaux régionaux</p>	<p>2008-2009 et années subséquentes</p>

Recommandation	Réponse	Commentaires	Plan d'action	Responsabilité	Échéancier
<p>3. Envisager la mise en place d'un mécanisme de financement spécial, lié au Programme de PCI, pour prendre en charge les coûts administratifs de la recherche et les coûts en capital dans des circonstances particulières.</p> <p>Le rapport d'évaluation conclut que dans certains cas, le soutien à l'infrastructure et à l'administration pour le Programme de PCI est inadéquat. Le rapport recommande que, dans des circonstances particulières, le CRSNG devrait créer un mécanisme de financement spécial pour couvrir les coûts administratifs et les coûts en capital.</p>	En désaccord	Le CRSNG est d'accord que la prestation de laboratoires et d'un soutien administratif adéquats est un facteur très important dans la réussite d'une chaire de recherche industrielle, en temps opportun. Ces coûts sont considérés comme des coûts indirects de la recherche et en tant que tels sont à la charge de l'université. Étant donné que le gouvernement fédéral a déjà accru le financement disponible pour ce type de dépenses par le biais de son Programme des coûts indirects, le CRSNG n'envisagera pas la mise en place d'un mécanisme spécial pour les financer. Le CRSNG a révisé sa documentation sur le programme afin de s'assurer qu'il est clair qu'un tel appui fait partie de l'engagement de l'université à l'égard d'une chaire de recherche industrielle et effectuera un suivi auprès des universités afin de confirmer le respect de ces engagements.	Élaborer dès le départ une entente de financement plus claire avec l'université afin d'assurer la conformité aux exigences du Programme de PCI.	PPR	2008-2009
<p>4. Dans le cas de renouvellement pour un second mandat, le CRSNG devrait envisager de prendre en charge intégralement la rémunération du titulaire pendant les deux premières années et prévoir une diminution progressive de l'appui au cours des trois années suivantes, lorsque l'université en fait valoir le besoin.</p> <p>Dans le rapport d'évaluation, on constate que la période de cinq ans de prise en charge est insuffisante pour certaines universités et ne leur permet pas de trouver des ressources adéquates pour assurer le relais. Une prise en charge complète de la rémunération au cours des deux premières années du renouvellement inciterait les établissements à appuyer davantage le renouvellement des chaires de recherche industrielle.</p>	En désaccord	En présentant une demande au Programme de PCI, une université est consciente des exigences du programme indiquant qu'elle doit fournir au titulaire un poste menant à la permanence et prendre en charge la part progressivement croissante de sa rémunération à partir de la sixième année de la chaire. Par conséquent, le CRSNG ne se propose pas d'adopter cette recommandation étant donné qu'un prolongement de deux ans ne ferait que remettre à plus tard la responsabilité de l'université à cet égard et aurait une très faible incidence sur la capacité de cette dernière de respecter son engagement à l'égard de la rémunération intégrale avant la fin du second mandat. La prise en charge éventuelle de la rémunération intégrale par l'université est perçue par le CRSNG comme un élément clé pour s'assurer que	Aucun	S.O.	S.O.

Recommandation	Réponse	Commentaires	Plan d'action	Responsabilité	Échéancier
		l'université considère l'établissement d'une chaire de recherche industrielle comme un engagement stratégique à long terme de sa part à l'égard d'un domaine de recherche pertinent pour l'industrie.			
<p>5. Le CRSNG devrait envisager d'adopter un processus de demande en deux étapes.</p> <p>On fait remarquer, dans le rapport d'évaluation, que le processus de préparation et d'approbation de la demande exige énormément de temps et de ressources de la part de l'université et des organisations qui parrainent la chaire de recherche industrielle. La principale raison pour laquelle une demande de chaire de recherche industrielle n'est pas retenue est généralement la non-satisfaction des exigences prévues relatives à l'excellence du titulaire de la chaire proposé. Le rapport recommande que le CRSNG élabore une étape additionnelle dans le processus de demande qui fournira à l'université une évaluation du calibre des candidats avant qu'elle n'entreprenne la préparation d'une proposition détaillée.</p>	En accord	La direction du CRSNG est d'accord avec la recommandation du rapport d'évaluation et a mis en œuvre un processus de demande préliminaire pour évaluer le calibre d'un candidat potentiel. Le processus est facultatif et à la discrétion de l'université de sorte qu'il n'aura aucune incidence sur le délai de traitement des demandes des candidats les plus forts.	Achevé	PPR	S.O.
<p>6. Modifier les outils de production des rapports sur le rendement pour que les résultats d'ordre environnemental et social du Programme de PCI fassent l'objet d'un suivi adéquat.</p> <p>Selon le rapport d'évaluation, les rapports actuels ne font pas un suivi complet des résultats d'ordre environnemental et social.</p>	En accord	La présentation des rapports finals du Programme de PCI a été révisée afin de s'assurer que le CRSNG effectue un suivi des résultats d'ordre environnemental et social.	Achevé	PPR	S.O.